



# PLAN DE GESTION ET D'ENTRETIEN

## SURFACES DE COMPENSATIONS ÉCOLOGIQUES DE L'AUTOROUTE A16

### OBJECTIFS

- Réalisation de plans de gestion et d'entretien des surfaces de compensations écologiques de l'A16

### NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Relevé des types de milieux présents dans les compensations
- Diagnostic sur la qualité et la fonctionnalité des milieux
- Définition des objectifs à long terme
- Définition et cartographie des unités d'entretien
- Etablissement de fiches d'entretien et de plans de gestion

### EXÉCUTION DU MANDAT

2019 - 2021

### MONTANT DES HONORAIRES

~100'000 CHF

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Service des infrastructures  
Section des constructions routières (JU)



- ① Zone humide
- ② Bosquet et ruisseau du Jonc à Alle
- ③ Mosaïque de milieux secs et humides à la Rouge Eau
- ④ Fiche générale de la compensation, avec diagnostic et objectifs
- ⑤ Fiche d'entretien des haies et bosquets



**JURA - CH** Mesure JU\_CR03  
5 - Combe de Pouché

PLAN DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES SURFACES DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE DE L'A16 - SECTION 1-8

**Informations**

- Section : 8
- Année de réalisation : 2019-2021
- Localisation : **Combe de Pouché**
- Surface totale : **6291 m²**

**Origine**

Compensation partielle de l'impact de la section 2 de l'A16 en lien avec l'OP Combe de Pouché.

**Objectifs**

- Réaliser des écotypes riches en espèces végétales pour la Rouge Eau, le Bois et assurer leur connectivité.

**Travaux réalisés**

- Réhabilitation de haies afin de restaurer les milieux.
- Création de prairies et parcelles fauchées par cheminement.
- Création de 2 zones permanentes.
- Création de 2 zones permanentes (100 m x 500 m et 1 000 m) séparant des parcelles agricoles.

**Propriétaires**

| N°   | Propriétaire   |
|------|--|
| 4891 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4892 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4893 | Parcelle des Dits et d'Hautes (P118) - Roger CR03/4          |
| 4894 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4895 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4896 | Compartimentière Coudreaux                                   |
| 4897 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4898 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |
| 4899 | Mélangeur et Carton du Jonc<br>Compensation Antagonique 1/16 |

**Illustrations**

**Bilan des surfaces de compensation**

| Surface des surfaces de compensation | Surface (m²)  | Statut       |
|--------------------------------------|---------------|--------------|
| Surface des surfaces de compensation | 6291          | Actif        |
| MAT01 - Haies végétales              | 108,64        | Actif        |
| DES01 - A16                          | 118,17        | Actif        |
| DES02 - A16                          | 118,17        | Actif        |
| <b>Total</b>                         | <b>353,98</b> | <b>Actif</b> |

Plan d'entretien des surfaces de compensations écologiques  
A16 - Sections 1-8

Fiche d'entretien

**Entretien type 4.1 : Haie, bosquet, berge boisée**

**DESCRIPTION SYNCHRONISÉE DE L'UNITÉ DE GESTION**

Cette unité comprend les structures bosquées multifonctionnelles situées au sein des compensations écologiques A16. Ce bosquet se compose des arbres, sous-bois, arbustes et arbousiers. Les arbres bosquetiers et arbustes comprennent la végétation ligneuse de moins de 3 m de hauteur.

**ILLUSTRATIONS DU MILIEU ATTENDU**

**CHARACTÈRES POUR L'UNITÉ DE GESTION**

- Perspectives de maintien ou de restauration d'une végétation ligneuse diversifiée (haie et bosquet).
- Site à biodiversité élevée sous la haie (insectes, mollusques, batraciens, etc.).
- Site à biodiversité élevée sous la haie (insectes, mollusques, batraciens, etc.).
- Appui pour le maintien et la restauration de l'écosystème.

Le but général est de conserver les caractéristiques écologiques de chaque écosystème tout en le restaurant.

**CONTRAINTES**

Les zones boisées, haies, milieux ouverts ouverts sont connectés.  
Aucune fumure ou produit phytosanitaire ne peut être utilisé (ORFCH).

**DESCRIPTION DES SURFACES DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ (DPS)**

Les surfaces de compensation sont des surfaces de compensation de type 4.1 (haies, bosquets, berges boisées).

**REMARQUES**

Les surfaces de compensation sont à maintenir et à restaurer. En cas d'urgence en 30% de la bande herbacée adjacente à la haie, il faut être considéré.

Version 1.1 - 11/06/2020  
14/06/2020 - 14/06/2020

